



A compléter par le secrétariat

N° de la question écrite : 2022/01

Date de dépôt : 27.06.2022

## QUESTION ECRITE

**Titre : Réfection Salle communale Malleray**

**Introduction :**

Actuellement cette réfection votée à hauteur de CHF 400'000 en juin 2018 contribue à gonfler les immobilisations en cours ou il n'y a pas d'amortissement calculé possible et ce dossier n'est pas signalé dans le rapport des conseillers.

**Demande (le Conseil communal est prié de donner des renseignements sur) :**

1. Quels sont les raisons qui ne permettent pas de clore ce dossier
2. Est-il prévu de remédier aux malfaçons constatés de l'avant-toit, étanchéité
3. Est-il prévu d'avoir dans la cuisine eau-chaude et eau froide dans un même endroit
4. Est-ce qu'il a été prévu un accès à la scène pour des personnes en situation de handicap, si non est-ce encore raisonnable d'y réfléchir.

**Signataire(s) et parti(s) : PS Valbirse et sympathisant**

Stally  
F. B. i.  
Charpis